**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat élu arrête les dénominations des départements

Faisant suite à la répartition annoncée le 19 mai dernier, le Conseil d'Etat élu a définitivement arrêté les dénominations des départements pour la législature 2022-2027. La nouvelle répartition prendra effet le 1er juillet prochain.

Sous la conduite de Nuria Gorrite, doyenne de fonction, le Conseil d'Etat élu a mis un terme ce jour aux discussions portant sur l'organisation du nouveau gouvernement. Après avoir décidé à l'unanimité de la nouvelle répartition des départements, leur dénomination a ainsi été arrêtée.

La présidente désignée du Conseil d'Etat pour la législature 2022-2027, Christelle Luisier Brodard, sera ainsi en charge du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS). Pour rappel, le DITS est composé des Affaires institutionnelles et communes (DGAIC), du Territoire et du logement (DGTL), de l'Education physique et sport (SEPS) et du Bureau de la durabilité et de l'Unité du Plan climat. La Chancellerie d'Etat, de même que les Affaires extérieures (OAE), seront rattachées administrativement à la fonction présidentielle et au DITS qui en assumera la charge.

Frédéric Borloz dirigera le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) qui regroupe l'enseignement obligatoire et la pédagogie spécialisée (DGEO), l'enseignement post obligatoire (DGEP), l'enseignement supérieur (DGES), ainsi que les affaires transfrontalières de l'OAE.

Vassilis Venizelos conduira pour sa part le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) composé de l'Enfance et de la jeunesse (DGEJ), des Curatelles et tutelles professionnelles (SCTP), de l'Environnement (DGE), de la Police cantonale (Polcant), du Pénitentiaire (SPEN) et de la Sécurité civile et militaire (SSCM).

Rebecca Ruiz continuera de diriger le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Il est composé de la Santé (DGS), de la Cohésion sociale (DGCS), du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) ainsi que du Bureau cantonal de médiation santé et social et du Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux (CIVESS).

Isabelle Moret dirigera le Département de l’économie, de l’innovation, de l’emploi et du patrimoine (DEIEP) qui comprend la Direction générale de l’emploi et du marché du travail (DGEM), la Promotion économique et l’innovation (SPEI), la Population (SPOP), les Immeubles et le patrimoine (DGIP), l’Egalité entre les femmes et les hommes (BEFH), ainsi que la gestion de la Caisse de pensions de l’Etat de Vaud (CPEV).

Nuria Gorrite conduira le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) composé des affaires culturelles (SERAC), de la Mobilité et des routes (DGMR), des Automobiles et de la navigation (SAN), du Numérique et des systèmes d’information (DGNSI), de l’Accueil de jour des enfants (OAJE) et du Personnel de l’Etat (SPEV), ainsi que du Conseil et appui en management et organisation (UCA).

Valérie Dittli dirigera quant à elle le Département des finances et de l’agriculture (DFA) comprenant la Fiscalité (DGF), l’Analyse et gestion financières (SAGEFI), l’Agriculture, viticulture et affaires vétérinaires (DGAV), la Recherche et informations statistiques (STAT VD), ainsi que de l’Organe de prospective.

Le Conseil d'Etat fonctionnera dans sa nouvelle composition dès le 1er juillet 2022 après
la cérémonie d’assermentation des autorités cantonales le 28 juin prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat
DITS, Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d’Etat
Aurélien Buffat, chancelier d’Etat